



CEDEAO
Communauté Économique des
États d'Afrique de l'Ouest

ECOWAS
Economic Community of
West African States

Conseil Ouest et Centre Africain
pour la Recherche et le
Développement Agricoles



West and Central African Council
for Agricultural Research and
Development

Programme Biotechnologie et Biosécurité

Appel à propositions pour l'organisation de formations régionales sur le « Renforcement des capacités des chercheurs et techniciens des pays de la CEDEAO en Biotechnologie et Biosécurité »

Introduction

Depuis le Sommet de Sacramento (USA) en juin 2003, l'Afrique de l'Ouest explore les voies d'une utilisation appropriée de la biotechnologie pour accroître la productivité agricole et réduire les problèmes d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de pauvreté. En effet, des recommandations ont été formulées à ce sommet pour faciliter l'accès des Pays en Développement aux nouvelles technologies agricoles et alimentaires dans le but de réaliser les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation, à savoir réduire la faim de moitié dans le monde d'ici 2015.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces recommandations, une conférence régionale pour l'Afrique de l'Ouest s'est tenue en juin 2004, à Ouagadougou (Burkina Faso). Elle avait pour thème « la maîtrise des sciences et technologies en vue d'accroître la productivité agricole en Afrique : perspectives ouest- africaines ». Cette conférence a fait ressortir entre autre, la nécessité d'établir 1) un système d'information publique sur les biotechnologies par les États d'Afrique de l'Ouest, 2) un partenariat entre les institutions Ouest Africaines de recherche et leurs homologues du Nord, en particuliers celles des États- Unis d'Amérique, en matière de sciences et de technologie agricoles et 3) un centre ouest africain de biotechnologie. La conférence a également pris les décisions d'organiser une conférence ministérielle sur les biotechnologies sous l'égide de la CEDEAO à Bamako, afin d'adopter un plan d'action pour promouvoir les biotechnologies et harmoniser la réglementation sur la biosécurité et d'institutionnaliser une conférence ministérielle sur les biotechnologies en Afrique de l'Ouest, comme première mesure en vue de la création d'une conférence des ministres africains sur les biotechnologies.

Dans cette perspective, la deuxième Conférence ministérielle des pays de l'espace CEDEAO sur la biotechnologie et la biosécurité tenue du 21 au 24 juin 2005 à Bamako (Mali), a défini les orientations globales d'un Plan d'Actions (PA) et a décidé de l'institutionnalisation d'une conférence ministérielle régulière sur les biotechnologies. Elle a également demandé à la commission de la CEDEAO, en relation avec le

CORAF/WECARD et l'INSAH/CILLS, de finaliser et de faire circuler un PA détaillé pour la mise en œuvre leurs recommandations.

Ce Plan a été élaboré, sur la base d'un processus participatif ayant aussi impliqué l'UEMOA et les réseaux régionaux travaillant dans le domaine. Le « Plan d'Action pour le Développement de la Biotechnologie et de la Biosécurité » (PADBBAO) comporte 3 Objectifs Opérationnels :1) le développement des produits biotechnologiques dans l'espace CEDEAO, en vue d'améliorer la productivité et la compétitivité agricoles et gérer durablement les ressources génétiques, 2) la mise en œuvre d'une approche régionale de la biosécurité et, 3) la mise en place d'un mécanisme efficace de coordination, de pilotage, de suivi et d'évaluation, ainsi qu'un plan de financement.

Il a été validé par les experts de la région et adopté lors de la 3^{ème} Conférence Ministérielle de Mai 2007, à Accra.

En liaison avec le mandat du CORAF/WECARD dans la région, la CEDEAO lui a confié la mise en œuvre de l'Objectif Spécifique 1 et certaines actions de l'Objectif Spécifique 3 du PDBBAO.

Au cours des vingt dernières années, le développement des biotechnologies a permis, d'améliorer les connaissances sur les espèces vivantes. Les connaissances acquises ont contribué à développer des techniques pour mieux caractériser la diversité génétique des espèces à des fins d'amélioration et de conservation d'une part, et de lutter efficacement contre les contraintes biotiques et abiotiques, d'autre part. A ce jour, les techniques de biologie moléculaire et cellulaire couramment utilisées pour l'amélioration de la productivité agricole sont connues. Toutefois, elles sont peu appliquées dans les programmes de recherche des pays de l'Afrique de l'Ouest alors que tous les experts s'accordent à dire que la Biotechnologie moderne peut contribuer de manière significative à l'atteinte des objectifs de développement définis dans les cadres nationaux ainsi que les politiques régionales telles que la Politique Agricole de la CEDAO (ECOWAP). Les raisons de la faible valorisation des biotechnologies dans la sous-région résident, entre autres, dans l'insuffisance de moyens financiers conséquents, de ressources humaines qualifiées, de laboratoires équipés et performants ainsi que dans l'absence d'un cadre institutionnel favorisant le renforcement des capacités.

Pour faire face à ces insuffisances, la CEDEAO dans le cadre de l'accord signé avec le CORAF/WECARD le considérant comme son bras technique pour la mise en œuvre de sa politique agricole, l'a confié le développement de son Plan d'action pour le Développement de la Biotechnologie et de la Biosécurité en Afrique de l'Ouest (PDBBAO). Le CORAF/WECARD a été donc la cheville ouvrière du développement du PDBBAO et a activement participé aux ateliers et initiatives de sensibilisation qui ont conduit à l'adoption de ce Plan par les Ministres en charge de l'Agriculture de la CEDEAO en mai 2007. En outre, le CORAF/WECARD s'est doté d'un programme de Biotechnologies et de Biosécurité pour promouvoir l'utilisation des biotechnologies en Afrique de l'Ouest, à travers la sensibilisation des décideurs et la vulgarisation des nouveaux outils. Ce Programme s'appuie sur une plateforme de partenaires institutionnels disposant de capacités techniques en biotechnologies. Compte tenu de l'évolution rapide des technologies dans ce domaine, le renforcement des capacités scientifiques et techniques s'avère indispensable pour rendre la plateforme fonctionnelle.

Le PDBBAO a clairement identifié le renforcement des capacités humaines comme une des actions prioritaires à entreprendre dans la logique de la construction progressive de compétences locale et de mise en place de véritables équipes de recherches performantes en biotechnologie en Afrique de l'Ouest. Le présent projet vise à mettre en œuvre une action de perfectionnement par la formation, des chercheurs et techniciens en Biotechnologie, prévue dans le PDBBAO.

Objectif de la formation

L'objectif des formations proposées sera de contribuer à l'amélioration des potentialités techniques et opérationnelles des chercheurs et techniciens du secteur des biotechnologies en Afrique de l'Ouest.

Résultats attendus

A l'issue de chaque formation, une vingtaine de chercheurs et techniciens de la sous-région exerçant dans le domaine des biotechnologies auront renforcé leur capacité dans l'utilisation des outils de biotechnologies agricoles et de biosécurité modernes. Ils seront en particulier capables :

- d'expliquer les bases de la biologie moléculaire et de la culture des tissus végétaux
- d'expliquer ce qu'est un OGM et comment il est construit
- d'appliquer les outils modernes de biotechnologie à la sélection variétale, à la protection des cultures et animaux et à l'amélioration de la productivité agricole
- d'identifier et analyser les OGM

Contenu de la Formation

La formation proposée doit s'articuler autour des notions suivantes :

- Les principes de base de la Biologie Moléculaire et de la Culture in vitro
- Les méthodes moléculaires utilisées couramment pour la Sélection Assistée par Marqueurs moléculaires, l'Etude et la Conservation de la Diversité génétique
- Les méthodes modernes de Détection et d'Etude des Pathogènes
- Les méthodes de d'Assainissement et de Multiplication in vitro des Espèces Végétales
- Les notions de Génie Génétique, de Construction et de Détection des OGM

Le renforcement des capacités des acteurs devra se faire sous forme d'ateliers théoriques (environ 40h d'enseignement) et pratiques (environ 40h de Travaux Pratiques) au laboratoire Central de Biotechnologies du CNRA, Abidjan, Côte-d'Ivoire.

Les cours théoriques seront dispensés chaque jour ouvrable de 8h à 12h pendant 2 semaines. Chaque participant sera évalué à la fin des cours par un examen sur les notions théoriques.

Les Travaux pratiques se dérouleront tous les après midi, après les cours théoriques, de 14h30 à 18h30 pendant 2 semaines. A l'issue des 2 semaines de formation, chaque participant aura un thème pratique à construire et mettre en œuvre sur 2 à 5 jours. Le résultat de cet exercice comptera pour la note finale.

Bénéficiaires

Le nombre de participants est estimé à environ vingt (20). Ils seront sélectionnés dans les 15 pays de la CEDEAO sur la base de la qualité de leur dossier et de la pertinence de leur candidature.

Les candidats doivent être des techniciens ou chercheurs qui sont déjà impliqués dans des activités de Biotechnologies et qui ont besoin d'un perfectionnement et d'une mise à niveau pour mieux conduire leurs activités courantes. La formation doit leur permettre de pouvoir faire face aux contraintes de l'agriculture Ouest Africaine dans leur domaine particulier.

Durée

La durée de la formation proposée devra être de 20 jours au maximum.

Profil du Soumissionnaire :

Le soumissionnaire principal de la proposition doit avoir le profil minimal suivant :

- Etre employé dans une institution de recherche et/ou d'enseignement supérieur d'un pays membre de la CEDAO ;
- Avoir au moins un PhD. dans une matière Biotechnologique (Biologie Moléculaire, Biologie Cellulaire, Biosécurité) ou discipline apparentée ;

- Avoir une bonne connaissance des Biotechnologies et en particulier des OGM ainsi que des questions spécifiques à la biosécurité
- Avoir au moins dix ans d'expérience pratique pertinente en Recherche- Développement Agricole et dans l'enseignement supérieur dont au moins la moitié passée dans la région de l'Afrique de l'Ouest
- Avoir une bonne connaissance du contexte régional et international en matière de biosécurité et de biotechnologie ;
- Avoir une bonne connaissance des besoins des chercheurs et techniciens en matière de Biotechnologies
- Avoir une bonne connaissance du Protocole de Cartagena et des méthodes d'évaluations des risques liés aux OVM;
- Avoir une expérience dans les études d'impacts environnementaux ;
- Avoir la maîtrise et pouvoir travailler en anglais et en français
- Etre disponible pour la période de la formation

Méthode de sélection

Les soumissionnaires seront sélectionnés conformément aux directives pour la sélection et l'emploi de consultants par les emprunteurs. La sélection se fera selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels.

Les dossiers de proposition devront comprendre :

- Une manifestation d'intérêt décrivant la motivation du principal soumissionnaire,
- Un curriculum vitae détaillé comprenant les noms complets du principal soumissionnaire, ses adresses (adresses postale et électronique, téléphone et fax)
- Une description de l'institution d'accueil ainsi que la description de ses capacités à effectivement conduire la formation
- Une lettre de motivation des responsables de l'institution d'accueil
- Une proposition technique
- Une proposition financière

Le dossier doit être envoyé au :

Directeur Exécutif du CORAF/WECARD
 Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD
 7 Avenue Bourguiba, BP 48
 CP 18523 Dakar, Sénégal

Ou, par courrier électronique à secoraf@coraf.org.

Seuls les consultants présélectionnés seront contactés.